

*Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre*

Le premier ministre (M. Trudeau) dit que nous, Canadiens-Anglais, devons démontrer aux Canadiens-Français que nous les aimons. Je paraphrase sans doute, mais c'est essentiellement ce que le premier ministre a dit. Comment pourrions-nous leur faire savoir que nous les aimons si ceux qui sont censés acheminer le mot d'amour interceptent le message? Sans doute mes commettants rechignent-ils lorsqu'il est question de bilinguisme et des affaires québécoises; cependant, à tout bien considérer, ils tiennent absolument, j'en suis sûr, à ce que nous restions ensemble. Ils veulent que le Québec reste au sein de la Confédération, et je me sens quelque peu frustré lorsque je tente de le faire savoir aux Québécois. Grâce à la télédiffusion des délibérations de la Chambre des communes, nous pourrions transmettre nos sentiments et nos idées aux gens du Québec, sans craindre le sort que la presse francophone pourra réserver à nos paroles une fois qu'elle s'en sera emparée.

J'aimerais revenir à un sujet que je n'ai fait qu'aborder hier soir. Je veux parler de notre rôle en tant que députés. Sans la télévision à la Chambre et en raison du tumulte dans les corridors, le député est enclin à ne songer qu'à sa propre circonscription et à oublier qu'il fait partie de l'un ou de l'autre des plus grands partis qui soient. Il est porté à oublier qu'il est élément de ce qu'on appelle un gouvernement responsable. En fait, nous ne siégeons pas ici à titre individuel mais en tant que membres d'une équipe qui a adopté une certaine attitude. Nous nous sommes présentés devant les électeurs avec cette attitude, et nous en sommes tous solidaires.

L'un des plus grands obstacles auquel la démocratie doit faire face et peut-être aussi l'une des raisons de sa fragilité provient de ce que les gens deviennent de plus en plus individualistes. Les gens ont tendance à écouter ceux qui par lettre ou en public, parlent haut et fort; ils pensent entendre la voix des bases populaires. Un député peut avoir une fausse impression en lisant uniquement le courrier qui lui est adressé ou en écoutant uniquement la voix forte du radiodiffuseur ou d'un groupe organisé.

● (1620)

Pour ce qui est de la question du Canada anglais et français, par exemple, nous pouvons penser que tous les anglophones sont prêts à se dissocier du Québec, d'après le courrier que nous recevons et je suis persuadé que les députés du Québec reçoivent des Québécois des lettres du même ton—laissant entendre que les anglophones du Canada n'ont qu'à les laisser tranquilles. Mais si l'on veut aller au fond des choses, ce que font beaucoup d'entre nous en adressant des questionnaires à tous nos commettants non pas seulement à ceux qui se croient obligés de faire des démarches auprès de leur député, une impression tout à fait différente se dégage.

Une autre impression qui se dégage assez nettement dans ma circonscription électorale, et je suis prêt à en courir les risques politiques quels qu'ils soient, c'est que les gens veulent que leur député soit un chef de file; ils veulent que leur député prenne des décisions. Au fond, ils se disent: «Vous êtes là, vous participez au débat, vous écoutez les arguments. Vous acceptez la responsabilité et nous vous jugerons au moment des élections dans la mesure où, selon nous, vous vous serez comporté de façon raisonnable, sage, intelligente et à notre avantage.»

[M. Saltzman.]

Un député a exprimé son inquiétude parce que la télévision allait lui donner des auditeurs à l'échelle nationale et il n'en veut pas; il veut tout simplement parler à ses mandants. Nous devons faire plus que parler seulement à nos mandants, monsieur l'Orateur. Si nous nous contentons de parler à nos électeurs, nous renforçons le sectarisme et les préjugés qui existent dans toutes les circonscriptions électorales; c'est prétendre que notre circonscription est différente des autres. C'est, en réalité, jouer non pour la galerie, mais pour son équipe. Nous devons éviter ce genre d'attitude même si cela comporte des risques politiques. Nous devons pouvoir revenir en arrière à l'occasion—et je crois que le moment est bien choisi pour le faire—et dire: «Nous sommes dans un mauvais pas, face à un danger. Ces propos irréfléchis, ces observations inconsidérées, ne sont plus de mise. Nos actes et nos paroles ont trop de portée.» Je crois que c'est la Chambre qui doit transmettre ce message.

Je donnerai un exemple, monsieur l'Orateur. Les députés connaissent bien les problèmes de leur circonscription, il peut s'agir des textiles, des chaussures, de l'entreposage des grains, du prix du bétail, que sais-je? Le problème peut toucher une seule circonscription ou plusieurs, mais pour celles-là il a son importance. Pourtant la position de leur parti va souvent à l'encontre de celle des députés. Alors ils font un discours, l'envoient dans leur circonscription et la presse n'y accorde aucune attention parce qu'elle sait que ce n'est qu'un discours «sans lendemain» destiné à plaire aux commettants. Cela renforce tous les préjugés. Puis le parti adopte une position différente, parce qu'après tout, il doit parler pour tout le pays. C'est une mauvaise attitude, selon moi, monsieur l'Orateur.

Nous ne pouvons toujours être d'accord avec notre parti, il y a des cas où il faut s'en éloigner, mais alors il faut en subir les conséquences. Le système des partis est important: nous ne sommes pas un ramassis informe, ni une bande d'anarchistes. Nous appartenons à des groupes qui se sont rassemblés autour de positions communes, de sorte qu'on peut nous identifier et que les gens, lorsqu'ils votent pour nous, savent où nous nous situons. A la Chambre, les partis ont une importance que n'ont pas les individus. Les partis doivent répondre de leurs prises de position, et il en va de même pour les individus à l'égard du parti. Certains d'entre nous qui préfèrent faire cavalier seul rechignent peut-être, mais du fait qu'il doit pouvoir répondre de ce qu'il dit à la Chambre, chaque député est tenu à plus de discipline. Il ne sera plus question d'envoyer un extrait du hansard à ses commettants; tous les Canadiens entendront l'intervention des députés sur les questions du jour. Je crois que cela est important.

Monsieur l'Orateur, mon temps de parole tire à sa fin. Je dirais à mes amis à ma droite que je comprends leurs réserves. Je sais que des problèmes se poseront, mais je leur demande de reconnaître le plus tôt possible que nous devons utiliser la télévision à la Chambre afin de pouvoir nous adresser directement au peuple canadien. Je sais que mes amis à ma droite et nous, de l'opposition, comprenons que la télévision sera à l'avantage du gouvernement et non pas de l'opposition. Cela prête peut-être à discussion, mais c'est là ma ferme opinion. Je sais qu'elle favorisera le gouvernement et c'est pourquoi l'opposition est tentée de résister. C'est une tentation normale. C'est le gouvernement qui en profitera.